



Communiqué de presse
14 mai 2020

Approbation de l'ensemble des résolutions soumises à l'Assemblée Générale

- **Inscription de la raison d'être du Groupe dans les statuts**
- **Renouvellement des mandats d'administrateur de Fabrice Brégier et Lord Peter Ricketts of Shortlands**

L'Assemblée Générale Mixte d'ENGIE s'est tenue ce 14 mai 2020 à son siège social, sous la présidence de Jean-Pierre Clamadieu, hors la présence physique des actionnaires en raison du contexte sanitaire. Elle a été retransmise en direct sur le site internet du Groupe. 15 246 actionnaires ont voté à distance ou donné pouvoir au Président ou à un tiers, représentant 1 745 637 500 de titres et 2 335 413 043 de droits de vote. 74,9% des droits de vote ont été exprimés pour un taux d'approbation des résolutions compris entre 77% et 99%.

Les actionnaires ont adopté la raison d'être du Groupe et son inscription dans les statuts de la Société (article 2). La raison d'être du Groupe a été coconstruite suite à de nombreuses consultations auprès de ses collaborateurs, clients, partenaires, actionnaires, ainsi que de membres de la société civile.

La raison d'être d'ENGIE, c'est d'agir pour accélérer la transition vers une économie neutre en carbone, par des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement. Cette raison d'être rassemble l'entreprise, ses salariés, ses clients et ses actionnaires et concilie performance économique et impact positif sur les personnes et la planète. L'action d'ENGIE s'apprécie dans sa globalité et dans la durée.

Cette raison d'agir se décline notamment dans les nouveaux objectifs concrets de Responsabilité Sociale et Environnementale annoncés par le Groupe en début d'année :

- les émissions de gaz à effet de serre provenant de la production d'électricité seraient réduites de 149 Mt en 2016 à 43 Mt en 2030 (pour 80 Mt en 2019) ;
- pour la diversité du genre, la part des femmes cadres dans le Groupe passerait d'environ 23 % en 2016 à 50 % en 2030 (pour 24 % en 2019) ;
- la part des énergies renouvelables dans le mix des capacités de production électrique atteindrait 58 % en 2030, contre 20 % en 2016 (pour 28 % en 2019).



Au cours de cette réunion, les actionnaires ont renouvelé, pour une durée de 4 ans, les mandats de Fabrice Brégier et Lord Peter Ricketts of Shortlands, administrateurs indépendants. Avec ces renouvellements, le Conseil d'Administration se compose de 13 membres dont 6 indépendants.

Les autres résolutions, notamment celles sur les comptes et l'affectation du résultat de l'exercice 2019, ont également été approuvées. Les actionnaires ont approuvé la décision du Conseil d'Administration de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 2019 dans un esprit de responsabilité et de prudence dans ce contexte exceptionnel dû à l'épidémie de Covid-19.

A cette occasion, Jean-Pierre Clamadieu, Président du Conseil d'Administration a déclaré :
« *Cette Assemblée Générale, particulière compte tenu de la pandémie, s'est tenue dans un format digital qui a néanmoins permis de maintenir un dialogue de qualité avec les actionnaires.*

Je félicite Fabrice Brégier et Lord Peter Ricketts of Shortlands pour le renouvellement de leur mandat d'administrateurs. Les actionnaires ont également approuvé l'intégration de la raison d'être aux statuts de l'entreprise. C'est une excellente nouvelle, car elle fixe un cap de long terme au Groupe. Elle nous sera très utile dans la nouvelle période qui s'ouvre, que nous appelons à être celle de la relance de l'économie mondiale par des investissements bas carbone. Notre intention est de rétablir le paiement d'un dividende, dans le cadre de la politique annoncée l'an dernier. Le Conseil sera amené à déterminer le montant du dividende qu'il proposera lors de la clôture de l'exercice 2020.

Enfin, je veux dire la fierté que j'éprouve à présider le Conseil d'Administration de ce Groupe dont les collaborateurs ont fait preuve de leur capacité d'adaptation et de leur esprit de solidarité au cours de la crise que nous traversons. Ensemble, nous avons travaillé et continuerons de travailler à la résilience de notre entreprise et à sa capacité à saisir les opportunités de croissance et de développement. »

La présentation de l'Assemblée Générale et les résultats du vote sont disponibles sur engie.com. La retransmission en différé et la retranscription écrite des prises de parole seront mises en ligne dans les meilleurs délais.

Prochains événements

- 31 juillet 2020 : Publication des résultats du 1er semestre 2020



A propos d'ENGIE

Nous sommes un groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services. Pour répondre à l'urgence climatique, notre ambition est de devenir le leader mondial de la transition zéro carbone « as a service » pour nos clients, notamment les entreprises et les collectivités territoriales. Nous nous appuyons sur nos métiers clés (énergies renouvelables, gaz, services) pour proposer des solutions compétitives et sur-mesure.

Avec nos 170 000 collaborateurs, nos clients, nos partenaires et nos parties prenantes, nous formons une communauté d'Imaginative Builders, engagés chaque jour pour un progrès plus harmonieux.

Chiffre d'affaires en 2019 : 60,1 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, DJ Euro Stoxx 50, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe) et extra-financiers (DJSI World, DJSI Europe et Euronext Vigeo Eiris - World 120, Eurozone 120, Europe 120, France 20, CAC 40 Governance).

Contact presse Groupe ENGIE :

Tél. France : +33 (0)1 44 22 24 35

Courrier électronique : engiepress@engie.com

 [ENGIEpress](#)

Contact relations investisseurs :

Tél. : +33 (0)1 44 22 66 29

Courrier électronique : ir@engie.com